

**Remise en état de la grange du site de la
Commanderie Saint-Jean à la Planche-Inférieure,
à Fribourg**

Question

L'Etat de Fribourg est propriétaire des bâtiments la Commanderie de Saint-Jean dont fait partie une grange située au sud du terrain, le long de la Planche-Inférieure. L'ensemble des bâtiments est en très mauvais état. La restauration du bâtiment principal est en cours. Ce dernier sera affecté au Service des biens culturels.

La grange, aussi, présente un état de dégradation avancée. Comme le montrent les photos annexées, les parois en bois sont trouées, plusieurs planches ayant disparues. Des tuiles manquent et l'eau a ainsi pu s'infiltrer dans le bâtiment et y causer des dommages.

Ce bâtiment (du 17 ou 18^e siècle) présente de jolies proportions et une très belle charpente. Il fait partie de l'ensemble des bâtiments de la Commanderie de Saint-Jean et, par sa situation, ferme de façon élégante le terrain de la Commanderie à l'angle sud-est.

Ma question :

- Quand est-ce que la restauration de la grange est-elle prévue ? Aura-t-elle lieu dans le cadre de la restauration du bâtiment affecté au Service des biens culturels ?

Le 21 décembre 2010

Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat précise tout d'abord ce qui suit, avant de répondre sous le point 3 aux questions posées.

1. Description de la grange

La grange est composée de murs de maçonnerie en pierres et moellons crépis, surmontés sur trois côtés d'une ossature de charpente en bois revêtue de planches de bois ajourées. Le toit est composé d'une charpente de bois et d'une couverture en tuiles plates à coupe pointue. Il est à noter que la grange sert de fermeture du jardin de la Commanderie sur deux côtés, puisque ses murs forment la clôture du jardin. Elle n'a pas d'affectation particulière, si ce n'est une mise à disposition ponctuelle pour des activités d'animation.

2. Analyse de l'état de la grange

Les murs sont dans un assez bon état mais certaines parties doivent être consolidées. Ils devront être mis à niveau aux emplacements de la charpente. Les faces des murs devront être, en partie, assainies et crépies.

L'ossature en bois des façades ainsi que les revêtements en lames ajourées devront être complètement refaits. Les portes manquantes côté jardin seront à remplacer.

La charpente de toiture semble en bon état, mais les extrémités des chevrons devront être changées, quelques-uns remplacés totalement. La couverture en tuiles, les lattages et la ferblanterie sont dans un mauvais état et devront être complètement remplacés.

3. Restauration de la grange

Une restauration pourrait être envisagée en 2012/13, suivant les disponibilités financières. Le montant des travaux n'a pas encore fait l'objet d'une estimation et n'est pas compris dans le budget affecté au bâtiment principal, actuellement en cours de chantier. Vu sa typologie, il n'est pas prévu pour l'instant que le Service des biens culturels utilise les locaux de cette grange, bien qu'elle fasse partie de l'ensemble des jardins et bâtiments de la Commanderie Saint-Jean.

Dans le cas où le bâtiment devrait subir un changement d'affectation lié par exemple à l'aménagement du jardin de la Commanderie, il y aurait lieu d'établir un projet pour sa nouvelle utilisation.

Fribourg, le 8 février 2011

